BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

F. D. Rainey à Mabel Wahl; C. W. Stewart à Robbie Welch; E. L Coates à Annie Appleby.

NAISSANCES.

Mmes J. Harris, une fille; Chas J. Watson, une fille: Ed. C. Meyer, un garçon; Oscar Garcia, une fille; Jno Miller, une fille; R. H. Trados, une fille; John F. Mahoney, une fille; John Vicknair, un garçon; Charles Tholmer, un garçon; Geo. Cenviens, un garçon; H. A. Fartwendel, un garçon; John O'Leary, un garçon; Jos M. Oliver, un garçon; A. J. Banbis, une fille; L. O Babin, un garçon; Chris Seelles, un garçon; Geo. Westfeldt, un garçon; F. A. Maloché, une fille; Wm H. Robbert, un garçon.

DECES.

Theo B. Knoeble, 53 ans, Hôpital de charité; John G. Eustis, 76 ans, 1236 Joséphine; Chas A. Bist, 79 ans, Soldiers Home; Wm J. Dunne, 68 ans, 3506 Camp; H. Rousselin, 74 ans, 4027 Cleveland; Vve Bridget McGyon, 75 ans, 2041 St Claude; Marie Taylor, 29 jours, asile de St Vincent de Paul; John Mahoney, 54 ans, Hôpital de charité; Vivian Goldstein, 26 ans, 1311 Bienville; Walter Gant, 9 mois, Orléans et Bourbon.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Joseph Lemley vs N. O. Ry and Lt Co., action en dommages de $5,000.

David Coleman vs N. O. Ry and Lt Co., action en dommages de $2,500.

John Kane vs N. O. Ry and Lt Co., action en dommages de $3,500.

Robt M. Hahn vs Louis Winson, réclamation de $1,253,39.

Delmar Realty Co. vs Louis Gallo, réclamation de $626,22 sur des billets.

E. W. Del Bondio vs E. C. Helmstetter, réclamation de $188,02.

Leontine Moss vs General Grand United Order of Brothers and Sisters of Love and Charity, réclamation de $1,300 sur une police d'assurance.

Jas W. A. Richardson vs N. O. Brewing Co., action en dommages de $3,235.

Wm L. Weil vs Progressive Realty Co., procès exécusif de $1,000.

Richard Coler vs N. O. Ry and Lt Co., action en dommages de $2,500.

Wm E. Clark vs M. J. Durnin, réclamation de $100 sur des billets.

Jackson Brewing Co. vs Pierre Haurie, réclamation de $250 sur des billets.

Jackson Brewing Co. vs Geo. W. Foster et Geo J. Felix, réclamation de $515 sur des billets.

Alex. Madison vs Illinois Central R. R. Co., action en dommages de $6,350.

Ice Delivery Co. vs Willis & Krey, réclamation de $399.53 sur des billets.

Demande d'émancipation :

Carleton King

Daisy Ruth Ramsey vs Wm C. Fletcher, séparation de corps et de biens.

Salmen Brick and Lumber Co. vs Gordon S. Levy & al., réclamation de $156.31 sur des billets.

Successions ouvertes :

Salvadore D'Amico, Bridget Ryan, Isaac Delgado, Rosa Lehmann, Pierre J. Ticoulet, Lloyd Posey.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions.

Fred Wingate, témoin à charge; Alfred Joseph, opium en sa possession; Walter Isnard, usage d'arme à feu dans les limites de la ville; Albert Perez, Nelson Bush, actes de violence; Alfred Joseph, Joseph Winnand, larcin; E. Larcour, vol.

Condamnations :

Louis Walrath, Dell Simpson, violation de l'acte 64 de 1902, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Affaires abandonnées :

Chas E. Miller, obtention d'argent sous de faux prétextes; C. A. Vicknair, menaces et attaque à main armée.

Acquittée :

Mario Cascio, Santo Bonociorsa, larcin.

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

Suc Chas S. Montardier à Paul Maestri, lot, Orléans, Bourgogne, Dauphine, St-Pierre, $3275.

Henry Bruns à Mme John A. Evans, lot, Français, Marais, Touro, St Claude, $2,000.

Mlle Mary Percival et als à la New Orleans Realty and Inst Co, ilet, James, Marshal, Gayoso, Salcedo, $6000.

John Crowley à Mlle Annie M. Kilbride et al. terrain, Howard, Melpomène, Thalie et Freret, $800.

Philip Zellinger et al à Louis A. Zellinger, int., etc., terrain, Howard, Freret, Première et Seconde, $500.

People's Homestead Ass'n à Armstrong Donaldson, terrain, Florida-Maurepas, Swamp et Sauvage, $665.

Walter C. Keenan à la Provident Bld'g and Loean Ass'n, une portion, Soniat, Dryades, Dufaussat et Remparts, $7500.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $8300

Louis Santer à la German American Homestead, une portion, Tchoupitoulas, Religieuses, St James et Céleste, $1000.

L'acquéreur à John Egan et als même propriété, $900.

FAITS DIVERS.

Conférences en français du COLLEGE NEWCOMB.

"Les Jardins du Château de Versailles"

Par M. le Professeur A. Marin La Meslée.

Cet après-midi.

Nous rappelons que M. le Professeur A. Marin La Meslée, de l'Université de Chicago, fera cet après-midi à 4 heures, au Collège Newcomb, une conférence avec projections sur "Les Jardins du Château de Versailles".

M. La Meslée est un conférencier de talent, bien connu dans le nord des Etats-Unis où, depuis plusieurs années ses conférances ont été très goûtées par l'élite de la société américaine.

Le public Néo-Orléanais sera heureux, nous n'en doutons pas, d'avoir l'occasion de l'applaudir au Newcomb cet après-midi.

Cette conférence, comme les autres, est publique et gratuite.

ACCIDENT.

H. N. Fairbanks employé depuis quelques semaines au triage des marchandises dans les entrepôts de la compagnie Illinois Central à Harahan, a été renversé au moment où il traversait la voie par une locomotive de manœuvre qui lui a coupé la jambe gauche au dessous du genou. L'accident est survenu mardi matin vers une heure.

Le blessé a immédiatement été ramené à la Nouvelle-Orléans et transporté à l'Hôpital Touro.

Fairbanks est âgé de 40 ans et originaire de Lutchenfield, Michigan.

M. Smith est nommé président de la Bourse.

Les membres de la Bourse aux Valeurs de la Nouvelle-Orléans, a leur élection annuelle tenue hier, ont élu M. Claude M. Smith, président de cette institution pour l'exercice 1912-13.

Le testament de M. Isaac Delgado.

Le testament de M. Isaac Delgado, décédé la semaine dernière, a été ouvert hier après-midi à la Cour civile de District.

Le défunt fait quelques legs à des membres de sa famille et à des amis mais laisse la plus grande partie de sa fortune à la ville de la Nouvelle-Orléans.

Voici le montant de ces legs :

Hôpital de Charité, 100,000 dollars; Hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, $100,000; à Mme Ada de Cordova, sœur du défunt, $25,000; à Mlle Alice Delgado, $50,000; à Mme Sophie de Wolf, $25,000; à MM. George W. Boutcher, George O Allain et Samuel Snodgrass, $15,000 à chacun.

Le reste de la fortune de M. Delgado estimé à environ $500,000 est légué à la ville de la Nouvelle-Orléans pour fonder une école des Arts et Métiers destinée à l'instruction des jeunes gens.

Dans un codicille M. Delgado demande que le legs qui est fait à l'Hôpital de Charité soit placé entre les mains de trois administrateurs, à savoir: le professeur de chirurgie, le professeur de gynécologie et le chef du département médical de l'Université Tulane, et que les revenus de cette somme soient consacrés à secourir des indigents des deux sexes au Delgado Memorial.

Au cas où les administrateurs n'exécuteraient pas fidelement ce vœu la somme en question devrait être versée au fonds de l'Ecole centrale des Métiers jusqu'à la nomination d'autres administrateurs qui se conformeraient aux vœux du donateur.

Le défunt laisse en outre une somme de $10,000 à l'Asile des Convalescents de la Nouvelle-Orléans; le mobilier contenu en son domicile est légué à M. Samuel Snodgrass, à l'exception des objets d'art qui devront être placés au Musée Delgado. MM. George W. Boutcher, George O. Allain et Samuel Snodgrass sont nommés exécuteurs testamentaires.

Chronique judiciaire.

Richard A. Duplèche et Herman A. Wuiff qui récemment ont plaidé coupable devant la Cour Criminelle de District—le premier d'attentat aux mœurs, le second d'abus de confiance—seront condamnés vendredi prochain par le juge Chrétien.

Le procès des frères Canton est renvoyé à jeudi.

Le procès des frères René et Lucien Canton, accusés d'avoir tué M. Edgar H. Farrar, a de nouveau dû être renvoyé hier par suite cette fois de l'absence de l'avocat des prévenus. A l'ouverture de l'audience l'avocat M. H. N. Gautier, nommé d'office par la cour, n'était pas au banc de la défense, et un député-shérif fut immédiatement envoyé à son étude par le juge pour avoir une explication de ce retard.

Le député revint une quinzaine de minutes plus tard en rapportant que M. Gautier n'avait pas paru à son étude depuis samedi et qu'il s'était absenté pour quelques jours de la ville.

L'audience fut alors levée, au grand déplaisir des centaines de curieux qui se pressaient dans la salle du tribunal, et le procès renvoyé à jeudi.

La nomination des Commissaires électoraux.

Le comité démocratique de la paroisse d'Orléans s'est réuni hier après midi, et a procédé au tirage au sort du nom des commissaires et greffiers qus seront appelés à fonctionner pendant les élections primaires du 23 janvier.

Le tirage a été effectué par George Burke, un petit pensionnaire de l'Asile des Orphelins de Ste-Marie, sous la présidance de M. James Henriques, président du Comité Démocratique.

Dans le premier ward le sort a attribué douze commisssaires au parti régulier et douze à la ligue pour bon gouvernement.

Dans le second ward ce parti sera représenté par cinq commissaires.

Accident d'automobile.

Un accident d'automobile, qui heureusement n'a pas eu de suites graves, est survenu hier matin vers trois heures, à l'intersection de la rue Claiborne et du Vieux Bassin.

L'automobile dans laquelle se trouvaient quatre personnes qui rentraient d'une soirée, a, par suite d'une fausse manœuvre du chauffeur, manqué l'entrée du pont et a fait collision avec un tas de bois de construction déposé sur le bord du Bassin par une goélette.

Sans cet obstacle qui leur a heureusement barré la route, il est probable que l'automobile et ses occupants auraient fait un plongeon fatal dans les eaux glacées du bassin.

L'automobile a été assez sérieusement endommagée, mais les passagers en ont été quittes pour la peur et une violente secousse.

C'est à ce même endroit, où la route fait un dangereux contour, qu'une automobile a été précipitée dans le Vieux Bassin, il y a environ un an.

Cet accident avait causé la mort d'une femme du nom de Tessie Smyth, tandis que les trois hommes qui l'accompagnaient avaient réussi à regagner la rive à la nage.

"N. O. Auction Exchange, Ltd."

Election des Directeurs, le 9 janvier 1912 :

MM. Jas. A. Brennan, E. A. Carrère, E. R. Gurley, W. A. Kernaghan, J. L. Onorato, I. B. Rennyson, Lionel M. Ricau, Leonard L. Stern, C. A. Tessier.

Election de directeurs de banques.

Les actionnaires de sept des principales banques de la Nouvelle-Orléans ont tenu hier leur assemblée annuelle et ont procédé à l'élection des directeurs de ces institutions.

Les directeurs sortants ont obtenu un splendide vote de confiance, car ils ont tous été réélus à l'unanimité. Il n'y a eu qu'un seul changement, à la Banque d'Orléans, où un des directeurs, M. Charles Marshall, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Gillian.

Voici les banques qui ont tenu leur élection hier :

Banque Nationale Hibernia, Banque Nationale German-American, Interstate Trust and Banking Company, Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, Commercial National Bank et la Banque d'Orléans.

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orléans.
Dimanche, messes a 6, 7, 8, et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE,
St-Philippe pres Roman,
Dimanche, Messes à 6 1/2, et 9 1/2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes a 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition de Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes a 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

STE-THERESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes a 6. 7,30 et à 8 30 pour les enfants. Grand'messe a 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

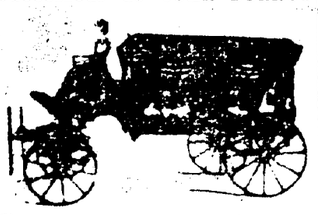

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

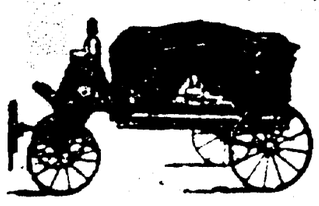

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Hd Remparts
PHONE { HEMLOCK 408

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Portant le No municipal 2926 rue Troisième.

German American Homestead vs Mme Lena Marsala, épouse de Joseph Valenti et Joseph Valenti, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 403, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow (autrefois Martin) et Claiborne, sur un plan dressé par A. De Young, le 1er février 1864 et déposé pour référence en l'étude de William Shannon, ancien notaire en cette ville; le lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et commence à une distance de quatre vingt-huit pieds, neuf pouces de face à la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.
30déc—30—jan 4 11 18 25 31—fév 1

AMUSEMENTS

TULANE — CE SOIR Et Toute la Semaine.
PRIX: Matinée Mercredi....25 à 1.00 / Soirs et Mat. Samedi. 25 à 1.50
HENRY MILLER
—DANS—
"TH HAVOC"
Semaine Prochaine—"The Pink Lady"
9 jan—5f

CRESCENT — CE SOIR Et Toute la Semaine
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
PRIX: Soirs.....15, 25, 50, 75c / Mats. Régulières.. 15 25, 35c
AROUND THE CLOCK
AVEC BILLIE RITCHIE
Semaine Prochaine—"Top o' th World
9 jan—5f

THEATRE DE L'OPERA
JULES LAYOLLE, Directeur.
JEUDI, 11 JAN., A 8 P. M.
Souscription No 26.
LA BOHEME
(Grand Opéra en 4 actes de Puccini)
Samedi—LUCIE DE LAMMERMOOR.
Dim. Matinée—"La Tosca". Dim. Soir—"Boccaccio".
PRIX—Soirs (Excepté Gala)...50c à 3.00
Matinées et Dimanches soirs à Prix Populaires.....25c à 1.00
Bureau du Contrôle ouvert de 10 à 5 au Magasin de Musique de Werlein.
10 jan—2f

Orpheum
Phone Main 3331
Matinées Tous les Jours.
PRIX: Matinées.....10 à 50c / Soirs.....10 à 75c
PIANO PHIEND — Mlle Camille
MINSTRELS — GREK
W. ROGERS ET COMPAGNIE
LES WHITTAKERS
JOHNNY FORD
TRIO JAMES SAVOY
JOHN McCAULEY
ORCHESTRE AUGMENTE.
VUES MOUVANTES
9 jan—5f

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5&10c
SELECTED MOTION PICTURES
LAFAYETTE
FORMERLY THE SHUBERT
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.
*LA TOURAINE, 11 janvier.
LA BRETAGNE, 18 janvier.
*LA LORRAINE, 25 janvier.
*LA TOURAINE, 1er février.
*LA SAVOIE, 8 février.
*LA PROVENCE, 15 février.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,
S. S. VIRGINIE, 30 décembre.
S. S. LOUISIANE, 10 janvier.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$30.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

ACHETEZ—VENDEZ TOUT
PROPRIETES MAISONS MEUBLEES
J. G. DENIS
FONDS DE COMMERCE TERRAINS etc
PHONE MAIN 2135
421 MAGNOLIA BLDG

Excursions du Dimanche à Bon Marché.
Sur le New Orleans Southern & Grand Isle Railway Co.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le
Consulat de France
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
522 rue Bourbon,
Berkelmans, James
Claudon, Jean Baptiste
Faivre, Armand Julius
Fencht, Stanislas Joseph Chrétien
Geoffray, Fernand Marcus
Hamant, Antoine ou ses héritiers.
Piton, Constant Louis
Zilbermann, Michel
oct—190

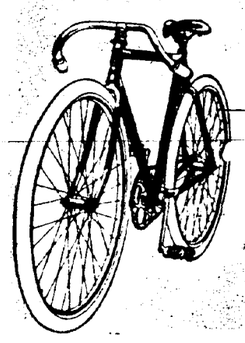

Au Cycle Français.
M. Zilbermann et Fogarty
924 Canal St. Phone Main 1781.
A l'occasion des fêtes de Noël nous recommandons nos Bicyclettes de première marque avec une garantie d'une année.
Racycles — Pierce — Thor — Sterling aux prix variant de $15.00 à $60.00.
Bicyclettes avec coaster Breack ou roue libre frein depuis $22.50.
Nos Bicyclettes pour enfants depuis l'âge de 5 ans.
Nous avons aussi un large assortiment de Tricycles et Vélocipèdes pour enfants avec roues caoutchouc et billes partout.
Motocyclettes Pierce, Racycle, Flyng Merkel, 1, 2 et 4 cylindres depuis $175.
Large assortiment d'accessoires pour automobiles, Diamond et Good rich, enveloppes pour automobiles.
Nous vendons les fameuses bougies Sootless, tout en cuivre.
Nous réparons vos Bicyclettes à des prix raisonnables. Nous cherchons et délivrons vos Bicyclettes sans frais.
Avant d'acheter ou de réparer, consultez-nous et vous serez satisfait
1er

pondre.

Généralement quand une question l'embarrassait, elle se mettait à rire.

Cette fois encore elle eut l'air de passer de l'étonnement à la joie.

Ses dents splendides étincelèrent entre les lèvres roses et elle dit :

—Je regardais comme vous écrivez bien. C'est beau de savoir écrire ainsi !

Le rire éclatant de la petite paysanne la sauva du soupçon né dans le cerveau de la vieille femme.

Même un moment elle prit plaisir à contempler la petite servante et des projets de lucre immonde s'ébauchèrent dans sa conscience corrompue.

D'épais cheveux blonds flottaient autour d'un joli visage pourpre où brillaient deux yeux naïfs et tendres de la couleur des bleuets sombres.

La ville n'avait pas encore eu le temps d'anémier sa fraîcheur ni son âme.

—Tu ne sais pas écrire, Rosette ? demanda la Bonnaud.

La petite rusée sentit le besoin d'aggraver son ignorance.

—Oh ! si fait, madame, je sais signer mon nom.

Florimonde sourit.

—Et lire ?

—Un peu, quand les lettres sont grosses et bien tracées.

Le visage de la sorcière s'était complètement rassuré.

—Tu n'en trouves pas le pain et le vin moins bons pour cela, n'est-ce pas ?

—Dame, bien sûr !

—Tu en sais bien assez, ma petite Rosette, pour ce que tu as à faire dans le monde !

—Ça c'est bien vrai, affirma la fille des champs avec cette hypocrisie innée que trouve toujours, quand il le faut, la plus ignorante des filles d'Ève.

—Va dans ta cuisine et tout à l'heure tu iras me porter cette lettre à la grande poste.

"Tu n'auras pas peur, au moins ?

—Oh ! non, madame.

—C'est qu'il est déjà tard.

Rosette, candide, répondit :

—Qu'est ce que ça fait, puisqu'il y fait plus clair que chez nous dans les nuits de pleine lune, quand on va à la veillée.

Et, pensive, elle fut s'asseoir près de sa table bien blanche, sur l'unique chaise meublant la petite cuisine étroite et sans air où elle passait la meilleure partie de sa vie.

Bientôt Florimonde reparut.

Elle tendit la lettre à la jeune fille.

—Cours, Rosette, c'est pressé.

—Oui, madame.

—Ne t'amuse pas en route surtout et ne parle à personne.

—Oh ! non.

—Dépêche-toi.

—J'y vais tout de suite.

Rosette prit la porte. Elle avait hâte de lire l'adresse de la lettre.

Mais elle attendit d'être un peu loin pour contenter son envie.

Au tournant de la rue, essoufflée, elle fit halte sous un bec de gaz.

Elle lut.

"Monsieur le Procureur de la République du tribunal de la Seine.

"au Palais de Justice,
"Paris."

Et elle se répéta à elle-même.

...Monsieur le procureur.... au palais de justice....

Le mot "justice" a le don d'épouvanter les paysans.

Ce n'est pas d'ailleurs sans raison. La justice est souvent injuste et dure, et, en tout cas, toujours chère, bien qu'en théorie elle soit gratuite.

Aussi les paysans apprennent-ils à leurs enfants à redouter tout ce qui s'y rapporte.

Rosette frissonna en songeant à la destination de cette lettre qui, elle en était sûre, intéressait le sort de Brutus.

Elle prit une grande résolution.

—Tant pis, dit-elle, je cours la lui porter, il saura bien ce qu'il faudra faire, lui.

Et bifurquant à droite, elle reprit une course plus prompte que la première.

Elle gagna le boulevard extérieur illuminé pour la fête nocturne qui fait, chaque nuit, de Montmartre, l'un des endroits les plus animés de Paris.

Aux alentours du Moulin-Rouge, des fêtards voulurent l'arrêter.

—On ne passe pas, la jolie fille !

—Est-ce qu'on porte un tablier, quand on est tournée comme cela ?

—Je t'offre mon cœur et un souper chez Poupard, chuchota un beau brun à son oreille.

Mais elle n'entendait rien et repoussait les importuns.

Bientôt elle atteignit l'hôtel où logeait Brutus.

Il était rentré et sa surprise fut grande quand, en ouvrant la porte, il vit Rosette pâle et hors d'haleine.

Tout de suite il comprit que quelque chose de grave survenait.

Trop émue pour parler, la jeune fille montrait la lettre.

Brutus s'en saisit.

Ses yeux devinrent énormes et son visage affreusement pâle.

Il restait immobile, la voix éteinte par la surprise et l'indignation.

Il lui avait suffi de lire l'adresse pour comprendre, pour être suffisamment instruit du guet-apens de Florimonde.

Mais une curiosité lui vint bientôt de connaître les ignominies qu'elle renfermait.

Et, d'un coup de pouce sec, il fit sauter l'enveloppe.

Rosette essaya, mais trop tard, de l'en empêcher.

Elle s'écria :

—Oh ! monsieur Brutus, qu'est-ce que madame va dire ?

"Elle est capable de me tuer ou de me faire crever les yeux par Exterminus !

L'homme la rassura.

—N'aie pas peur, petite Rosette. Ah ! si tu savais, si tu pouvais savoir !.... Tu m'as rendu un service ! Tu me sauves la vie, tout simplement. Sans toi, j'étais pris au piège comme un loup.

—C'était pour vous faire du mal, n'est-ce pas ! Ah ! je le savais, j'en étais sûre, allez. Et c'est pourquoi je suis venu vous la porter.

Brutus parcourut rapidement la lettre.

Et quand il eut terminé sa lecture, il eut un rire sifflant, tandis que les ailes de son nez battaient et que sa barbe s'agitait dans une houle.

Il déversa sur la sorcière tout son répertoire d'injures — un répertoire d'une variété et d'une richesse inouie, vous pouvez le croire — et il y ajouta la menace gratuite d'aller lui casser la figure.

Quand il se fut un peu calmé.

—Alors, j'ai bien fait de venir, interrogea Rosette.

—Pour sûr, pauvre petite, répondit le vieux bohème en embrassant au front la jolie fille.

Il était profondément ému. Au fond, ce n'était pas un méchant homme.

Le dévouement et la confiance que lui témoignait Rosette le touchaient.

Et il s'en voulait presque d'avoir joué avec la crédulité charmante de ce petit cœur.

—Alors, monsieur Brutus, murmura la pauvrette, vous voulez bien que j'épouse votre fils ?

L'ancien ami de Florimonde poussa un juron formidable, ou plutôt une série de jurons, qui allèrent s'écraser aux murs bas de la chambre.

Rosette se mit à trembler.

—Je suis un gueux, clamait Brutus, je ne vaux pas plus que Florimonde ! Je ne mérite pas la sympathie, ma fille. Je ne suis qu'un misérable d'avoir trompé une aussi gentille fille que toi.

—Je ne vous crois pas, protesta la servante, vous êtes la bonté même.

—La bonté même ! ricana l'ancien apache. Ah ! ma pauvre Rosette, si tu connaissais ma vie, si tu savais d'ailleurs, ce qui se passe dans Paris.

"Heureusement, tu l'ignores !

"Ne cherche pas à l'apprendre.

"Retourne dans ton pays mon enfant.

La fille des champs soupira :

—Ah ! j'en ai bien envie quelquefois de retourner au village.

—N'hésite plus. Boucle ta malle et pars. Tu es mal tombée chez cette sorcière de malheur Pars, ma fille, pars vite; il pourrait t'arriver un malheur chez elle.....

—Mais, monsieur Brutus, et votre fils? Viendra-t-il me voir, votre Fernand, quand je serai dans la Creuse?

L'homme haussa les épaules.

Un peu de rouge colora ses joues.

—Je n'ai pas de fils, ma pauvre Rosette.

—Que dites-vous là?

—Je suis un menteur, en plus d'être un gueux. Mais continuer à te tromper, gentille et honnête petite, serait abominable. Je préfère te dire la vérité.

—Vrai? Vous n'avez pas de fils ?

—Heureusement, car si j'en avais un, peut-être il me ressemblerait, et ce serait une déplorable acquisition pour toi.

La jeune fille baissa la tête et murmura :

—Pourquoi que vous m'avez dit cela, alors ?

A continuer

AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS BUTCHERS CO-OPERATIVE HIDE & TALLOW CO., LTD.—Avis est ici donné que les actionnaires auront une élection au bureau de la Compagnie, LUNDI, le 15 janvier 1912, entre les heures de 1 et 5 p. m., pour choisir les directeurs appelés à servir pendant l'année qui vient.

JULES ABADIE, Président.

EUGENE DOURS, Secrétaire.

7 jan—7 au 15 inc